

SOMMAIRE

Une : Droits et libertés – Orga et Vie syndicale / Représentativité des Organisations Syndicales **p.2** / 21 mai 2022, montée au Mur des Fédérés **p.3** / Tract : « Par la lutte et dans les urnes, imposons notre projet de société ! » **p.4** /

l'agenda



JOURNÉE D'ÉTUDE COFICT :
« Enjeux de la CGT chez les TAMIC »

le 18 mai 2022

CEF

le 24 mai 2022

**JOURNÉE D'ÉTUDE
COLLECTIF SANTÉ TRAVAIL**
le 1^{er} juin 2022

Droits et libertés

Electorat CSE :
Décision n° 2021-947 QPC
du 19 novembre 2021



Conseil Constitutionnel a été saisi le 16 septembre 2021, par la Cour de cassation, d'une question prioritaire de constitutionnalité concernant la qualité d'électeur à l'élection du Comité Social et Économique. La Cour de cassation juge de manière constante que doivent néanmoins être exclus du corps électoral les salariés qui soit disposent d'une délégation écrite particulière d'autorité leur permettant d'être assimilés au chef d'entreprise, soit représentent effectivement ce dernier devant les institutions représentatives du personnel. Toutefois, le Conseil constitutionnel a statué qu'en privant des salariés de toute possibilité de participer, en qualité d'électeurs, à l'élection du Comité Social et Économique, au seul motif qu'ils disposent d'une telle délégation ou d'un tel pouvoir de représentation, ces dispositions portent une atteinte manifestement disproportionnée au principe de participation des travailleurs. Par conséquent, l'article L. 2314-18 du Code du travail doit être déclaré contraire à la Constitution. La déclaration d'inconstitutionnalité prendra effet au 31 octobre 2022. ■

Les chiffres

30 %

des immigrés ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté.
C'est 2,3 fois plus que parmi les non-immigrés.
Pour les personnes nées en Afrique, le taux de pauvreté est quant à lui de 39,5 %, contre 17,6 % pour les immigrés nés en Europe.

Orga et vie syndicale

La formation syndicale

La formation syndicale est un droit pour tous les salariés et les privés d'emploi, qu'ils soient syndiqués ou non, sous réserve que la formation soit dispensée par une organisation syndicale représentative.

Chaque salarié a le droit de s'absenter 12 jours par an en formation syndicale, s'il en fait la demande.

La FNIC revendique l'augmentation de ces droits.

La FNIC ambitionne la participation de tous ses syndiqués à la formation syndicale dès leur adhésion.

La FNIC propose plusieurs types et niveaux de formation, en lien avec le statut d'IRP et du syndicat, ouverts à tous nos syndiqués, qu'ils aient ou non des responsabilités syndicales.

N'hésitez pas à nous solliciter, à la Fédération ou en région. ■

Réunions paritaires à venir

11/05	Pétrole : GPN CPPNI
12/05	Industrie Pharma : CPPNI
12/05	Caoutchouc : CPPNI
18/05	Fabrication pharma à façon : CPPNI
19/05	Négoce : CMPPNI
19/05	PLASTURGIE : CPNE
20/05	CHSIC : réunion
01/06	LBM : AG

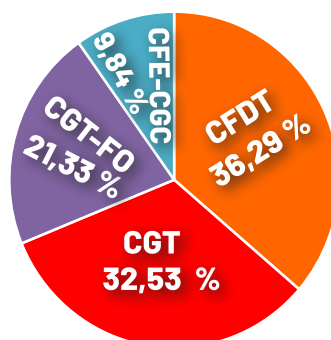
65 % des cas de **TMS**
(Troubles Musculo-Squelettiques)
reconnus concernent des ouvriers,
23 % des employés et
2 % des professions intermédiaires.

LES 11 CONVENTIONS COLLECTIVES DE LA FNIC

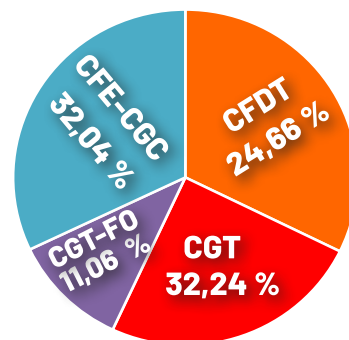
Représentativité des organisations syndicales

Poids relatif 2021-2024
des Organisations
Syndicales représentatives
dans nos branches
professionnelles.

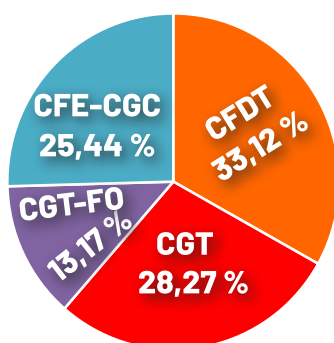
PLASTURGIE



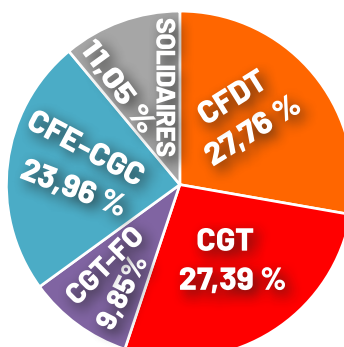
PÉTROLE



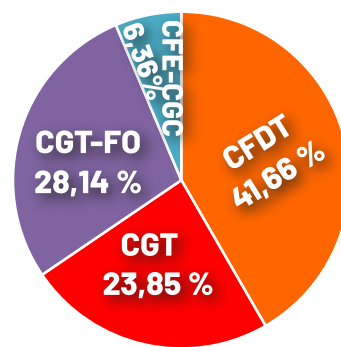
CHIMIE



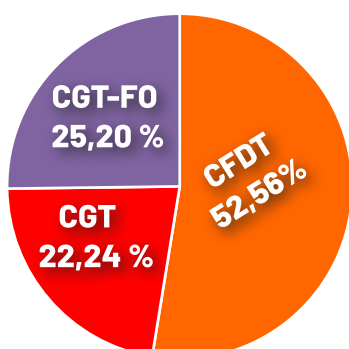
CAOUTCHOUC



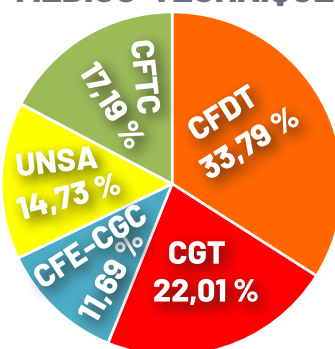
RÉPARTITION PHARMA



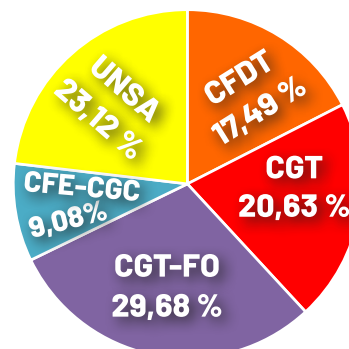
LABO BIOLOGIE MÉDICALE



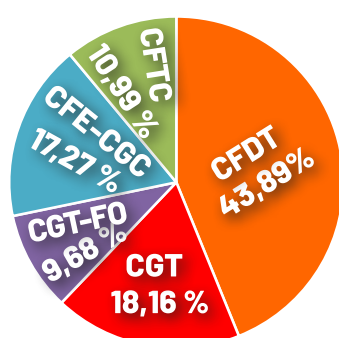
NEGOCE ET SERVICES MÉDICO-TECHNIQUES



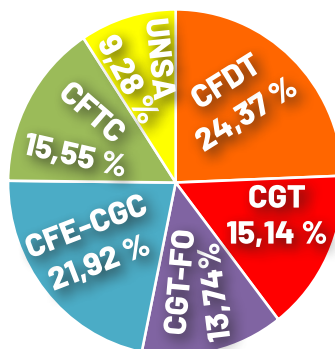
OFFICINES



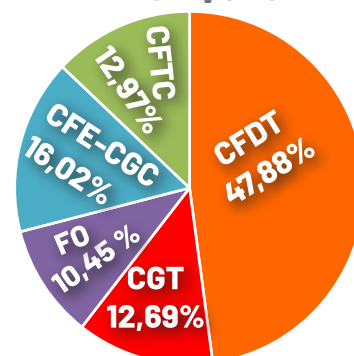
FABRICATION PHARMA À FAÇON



INDUSTRIE PHARMA



INDUSTRIES ET SERVICES NAUTIQUES



21 MAI 2022, CÉLÉBRONS LA COMMUNE DE PARIS

Il y a 151 ans, le prolétariat parisien s'insurgeait et proclamait la Commune de Paris. Bien qu'écourté, cet acte était d'une immense portée politique pour le prolétariat et tous les opprimés. Pour la première fois dans l'Histoire, le prolétariat, c'est à dire ceux et celles qui n'ont que leur force de travail à vendre, arrachait le pouvoir à la bourgeoisie et élevait une nouvelle forme de République véritablement égalitaire.

La plèbe, l'ouvrier, le petit artisan osaient reconfigurer l'ordre du monde et proclamaient l'avènement de la République sociale et démocratique universelle, du premier pouvoir prolétarien. En 72 jours, la Commune réalise une œuvre sociale considérable.



Inspirés des expériences révolutionnaires précédentes, les représentants de la Commune, élus démocratiquement, innovent et expérimentent des mesures politiques, sociales et sociétales modernes : séparation de l'Église et de l'État, moratoire sur les loyers, possibilité pour les associations ouvrières de constituer des coopératives, interdiction du travail de nuit des boulangers, abolition des amendes et des retenues sur les salaires, adoption de la journée de 10 heures, égalité salariale entre les institutrices et les instituteurs, droit au divorce pour les femmes, reconnaissance de la citoyenneté aux étrangers...

L'œuvre politique et sociale de la Commune, son esprit novateur dessinera les contours des nombreuses conquêtes sociales pour améliorer les conditions globales des classes populaires au cours des décennies qui l'ont suivie.

Commémorer la Commune de Paris, ce n'est pas regarder en arrière, c'est affirmer notre histoire et assumer notre tâche actuelle de lutte des classes jusqu'à la victoire !

Célébrer la Commune aujourd'hui nous rappelle qu'il y a 151 ans, des hommes et des femmes ont pu bouleverser l'ordre établi !

Aujourd'hui, au vu de la situation politique, qui est loin d'aller dans le sens de notre classe, qui voit la montée du fascisme en France, mais aussi partout dans le monde, suivons le chemin tracé par nos camarades !

Donnons-nous rendez-vous le 21 mai place des Fêtes à Paris dès 10h30, pour des animations culturelles, et à 14h30 pour le départ de la manifestation de la place des fêtes vers l'entrée du Père Lachaise, rue des Rondeaux.

**SOYONS NOMBREUX À COMMÉMORER LA COMMUNE DE PARIS
ET PORTONS ENSEMBLE CET ESPOIR DE LUTTE ET DE VICTOIRE SOCIALE !**

Par la lutte et dans les urnes, imposons notre projet de société !

Et si on s'y mettait toutes et tous ensemble pour ne pas vivre 5 nouvelles années de Macronie qui nous mèneront à l'extrême droite ? Macron n'est pas la solution mais la cause de la montée des Le Pen et Zemmour comme l'ont été les précédents présidents. C'est leur politique qui a fait progresser l'extrême droite.

Comme cela était programmé par certains, le 2^{ème} tour de la présidentielle a fait s'opposer Macron à Le Pen qui ont porté chacun et chacune un programme qui ne risquait pas de faire peur au patronat. Macron a été mal réélu, sans surprise, par celles et ceux pour qui tout va bien et surtout par des votes de rejet de Le Pen.

Nous sommes convaincus que ce n'est pas seulement en mettant un bulletin dans une urne que l'on changera de société. C'est dans la rue que ça doit aussi se passer.

Les scores cumulés des candidats qui sont de notre côté de la barricade ont tout de même provoqué un espoir, avec des débats sur le fait que si on s'y était mis toutes et tous ensemble on envoyait Mélenchon au 2^{ème} tour, ce qui aurait peut-être réveillé les salarié.e.s, les retraité.e.s, les étudiant.e.s qui sont de notre classe.

Aujourd'hui Macron est réélu. Il va continuer son entreprise de démolition de nos conquies : protection sociale, Code du travail, services publics, Conventions collectives, retraites, libertés syndicales...

Nous ne pouvons nous résoudre à cette destruction et devons tout faire pour empêcher le patronat et son DRH Macron d'arriver à leurs fins.

C'est de notre responsabilité, individuelle et collective, de tout faire pour préserver voire améliorer notre modèle social. C'est pour cela que la FNIC CGT appelle depuis toujours les militant.es, les syndiqué.es, les salarié.es à créer le rapport de force pour un monde débarrassé du capitalisme.

Aujourd'hui, il y a urgence à ce que les conditions soient créées afin qu'aux élections législatives, celles et ceux de notre côté de la barricades qui ont recueilli plus de 30 % des suffrages cumulés au 1^{er} tour de la présidentielle, s'accordent pour gagner une majorité pour empêcher la casse de nos protections collectives, nos conquies.

Il faut créer un véritable rapport de force. Pour cela, nous appelons nos militant.es, nos syndiqué.es, les salarié.es et les retraité.es à s'inviter dans le débat politique dans les circonscriptions, les villes et les quartiers pour proposer notre projet de société :

- **Retraite à 60 ans**
- **Temps de travail à 32 H par semaine,**
- **SMIC à 2000 €,**
- **Interdiction des licenciements,**
- **100% Sécu CGT.**

Participons aux réunions publiques organisées par les partis de gauche pour porter, imposer notre projet. Allons débattre dans les usines, les cités pour le faire connaître. Il est impossible de se laisser imposer 5 ans de plus de casse Macron .

RÉVEILLONS-NOUS POUR CONQUÉRIR UN MONDE MEILLEUR !